

Denis Peschanski est directeur de recherche au CNRS - Centre d'histoire sociale du XX^e siècle (Panthéon-Sorbonne) et l'auteur de nombreuses études sur la Seconde Guerre mondiale, en particulier la Résistance des étrangers ou les camps d'internement. Il vient de co-réaliser un documentaire sur ce dernier thème, auquel il avait consacré sa thèse de doctorat.

- Avec le réalisateur Jorge Amat, vous venez d'achever un documentaire sur les camps d'internement en France. Est-ce une suite à vos travaux universitaires sur ce thème ?

- Oui, mais adaptée à la télévision. Je suis convaincu que l'on peut présenter à un large public des documentaires qui ne trahissent pas les exigences de la recherche et de la connaissance. C'est le sens des trois films que nous avons réalisés avec Jorge Amat. Le premier portait sur la traque de l'Affiche rouge, le deuxième sur la propagande sous Vichy et le dernier donc sur la France des camps de 1938 à 1946. Les deux premiers ont été vus par près de deux millions de personnes sur France 2. Cela prouve qu'il y a un public pour le documentaire historique à la télévision. France 2 m'a d'ailleurs demandé de lui faire d'autres propositions de films ⁽¹⁾.

- Deux millions de téléspectateurs... Cela confirme l'extrême intérêt qu'on constate en France pour l'histoire de la Seconde Guerre mondiale. Comment l'expliquez-vous ?

- Il y a d'abord l'intérêt pour l'histoire dans un pays qui a une histoire longue, c'est l'un des caractères définitoriaux de la France. S'ajoute le fait que cette histoire a régulièrement été mobilisée pour légitimer une action politique dans le présent et l'inscrire dans le long terme. On l'observe à différentes périodes, sous la III^e République, sous le régime de Vichy, à la Libération et aujourd'hui encore. Donc les Français sont toujours intéressés par leur histoire en général, et par celle de la Seconde Guerre mondiale en particulier. Pendant très longtemps, ils ont été marqués par l'image dominante du résistant, qui était structurante dans la mémoire sociale jusque dans les années 70 ; puis est venue une page noire et plus douloureuse, avec la figure de la victime, essentiellement le déporté juif. En outre, nous avons eu en France non seulement une occupation mais aussi, avec Vichy, un régime autoritaire et donc une situation complexe. Tout cela contribue à l'intérêt pour ce passé et, aujourd'hui, pour son versant noir en particulier.

- Les camps d'internement appartiennent sans aucun doute au versant noir de la période, mais n'est-ce pas une histoire qui reste plutôt méconnue ?

- Nous espérons que le film y remédie. Nous n'avons pas pu bien sûr traiter en 85 minutes de tous les camps et lieux d'internement. Il y en a eu 200 et 600 000 personnes y furent détenues sur toute la période. L'objectif premier était de jeter un éclairage sur la singularité que représente l'internement administratif. Qui, je le rappelle, donne la possibilité d'enfermer des gens non pas pour des délits ou crimes qu'ils auraient commis, comme dans le cas d'une procédure classique associant la police et la justice, mais pour le danger potentiel qu'ils représentent pour l'État et la société. On peut donc arrêter n'importe qui en fonction d'un tel critère. Or l'internement administratif a été utilisé entre 1938 et 1940 massivement pour les Espagnols, en 1939 enco-



Denis Peschanski

re pour les « indésirables, communistes et syndicalistes français, et les ressortissants de puissances ennemies, allemands et autrichiens, puisqu'on avait déclaré la guerre à l'Allemagne. L'absurdité de la politique conduite par la III^e République réside dans le fait qu'elle voyait dans ces étrangers un risque potentiel, alors même que les républicains espagnols voulaient échapper à un régime autocratique et que d'Allemagne et d'Autriche avaient fui des gens qui étaient des opposants politiques ou des juifs persécutés ou les deux à la fois. Cela montre bien qu'une bonne partie des élites politiques et des militaires n'avait pas vu en 1939-1940 la dimension idéologique de cette guerre qui n'était pas simplement une réplique de la Première Guerre mondiale.

- Avec Vichy, l'exclusion sera au cœur du régime, vous le montrez clairement dans le film.

- Oui, car là on change de logique. En 1938-40, il y a une dérive certes mais qui peut s'expliquer par une situation exceptionnelle (l'afflux de 500 000 réfugiés espagnols en quelques mois par exemple). Daladier essaye de gérer en prenant des mesures exceptionnelles qui ne devraient durer que le temps de l'exceptionnalité de la situation à laquelle il est confronté. Mais avec Vichy, c'est tout à fait autre chose car pour ce régime, la défaite trouve sa source dans une sorte de pourrissement de la société française - nous sommes dans une thématique traditionnelle de l'extrême droite française - qui est le fait d'un complot des forces de « l'anti-France » : le juif, le communiste, l'étranger, le franc-maçon. Autant d'éléments « impurs », d'ennemis de l'intérieur qu'il faut exclure afin de régénérer la société. Le camp d'internement va être mis au service de cette politique d'exclusion qui est vraiment consubstantielle au régime de Vichy. C'est très caractéristique des années 1940-42. On aura en décembre 1940-janvier 1941 autour

de 50-55 000 personnes internées en Zone sud (y compris l'Afrique du Nord sous le contrôle de Vichy) et environ 2500 à 3000 en Zone nord. Ce n'est pas parce qu'on vit mieux en Zone nord, c'est simplement qu'à cette période le camp n'est pas un outil privilégié par l'occupant dans sa politique de répression et de persécution. Il l'utilisera par la suite, et assez rapidement, contre les communistes et contre les juifs en particulier. Mais ce sera toujours dans des camps sous administration française, même en Zone nord.

- Autre tournant à partir du printemps 1942, les camps deviennent des réservoirs pour la déportation.

- C'est une nouvelle période en effet qui s'ouvre dans l'histoire de l'internement. Dorénavant l'occupant entend mettre en œuvre la « solution finale » des juifs et les camps vont pour l'essentiel servir de lieux de transit pour la déportation dans une perspective d'extermination. Ces juifs n'ont commis ni délits ni crimes, mais en vertu de la loi du 4 octobre 1940 (qui réutilise la législation de la fin de la III^e République), on a recours à l'internement administratif qui permet d'interner les juifs étrangers uniquement parce qu'ils sont juifs et étrangers. Dans ce dispositif, le camp de Drancy va être la plaque tournante de la déportation des juifs de France.

- Mais dans ce schéma, quelle est la place du camp de Compiègne-Royallieu dont il est peu fait mention dans le film ?

- En effet, car ce camp, placé sous administration allemande durant toute la période, a été en priorité un lieu de transit pour la déportation des politiques qui, dans leur grande majorité, n'étaient pas des internés administratifs mais des gens condamnés pour leur action résistante. J'aurais très bien pu faire un film sur la répression sous toutes ses formes en parlant de l'ensemble des mécanismes de contrôle et de répression et de tous les

types d'internement, des prisons, etc. Mais notre objectif, je l'ai dit, était de braquer le projecteur sur l'internement administratif pour faire comprendre cette mécanique très particulière. Ce qui ne veut pas dire que le film ignore les internés politiques. Nous parlons entre autres longuement de Châteaubriant. Parmi les témoignages figure celui d'Odette Nilès, qui outre à Châteaubriant, a été internée dans quatre autres camps, ce qui est moins connu.

- Le témoignage est l'un des vecteurs que vous utilisez, mais il n'est pas le seul...

- Nous avons utilisé les outils habituels du documentaire et d'autres plus originaux, comme le recueil de témoignages en effet, ainsi que des archives filmées et des photographies provenant de fonds publics et privés. Nous apportons notre patte personnelle en réservant une place importante aux documents écrits que nous mettons en scène avec les explications de l'historien, moi en l'occurrence, pour donner des clefs d'analyse et permettre aux spectateurs de décoder la situation. En ce qui concerne les témoignages nous avons aussi ceux des Espagnols, nous avons celui de Francine Christophe sur ses allers-retours entre Beaune-la-Rolande, Pithiviers et Drancy pendant un an, ou celui de Paula Koïran sur Rivesaltes, et bien d'autres. À propos de Rivesaltes, nous disposons d'un document extrêmement émouvant, trois photos prises clandestinement par l'infirmière Friedel Bohny-Reiter, qui montrent la préparation d'un convoi de déportation à Rivesaltes ; c'est pour l'instant les seules photos que l'on connaisse sur l'organisation d'une déportation de juifs de France. Elles ne nous apprennent rien du point de vue factuel, mais c'est une source extraordinaire. Nous avons découvert d'autres documents inédits, mais que les contraintes cinématographiques nous ont hélas empêchés d'exploiter.

- Vous êtes président du conseil scientifique du musée-mémorial en cours de réalisation à Rivesaltes. C'est un des rares projets sur l'internement, pour quelles raisons à votre avis ?

- À Rivesaltes, on peut encore se rendre compte de ce qu'était un camp d'internement puisque des baraquements ont subsisté, c'est très impressionnant et un mémorial est effectivement en cours d'érection sur une partie du site. Un autre projet, complémentaire, concerne le camp des Milles. Un mémorial a été ouvert à Compiègne. Nous avons des lieux de réflexion à Gurs, au Vernet, dans les camps du Loiret. Drancy prochainement aura un petit bâtiment-musée. Mais, d'une manière générale, il est stupéfiant voire scandaleux que près de 70 ans ont été nécessaires pour voir ériger de grands musées-mémoriaux sur l'internement. La France a vraiment du mal avec son histoire et sa mémoire.

PROPOS RECUEILLIS
PAR IRÈNE MICHINE

(1) La diffusion de « La France des camps » est prévue pour le jeudi 25 mars sur France 2.